

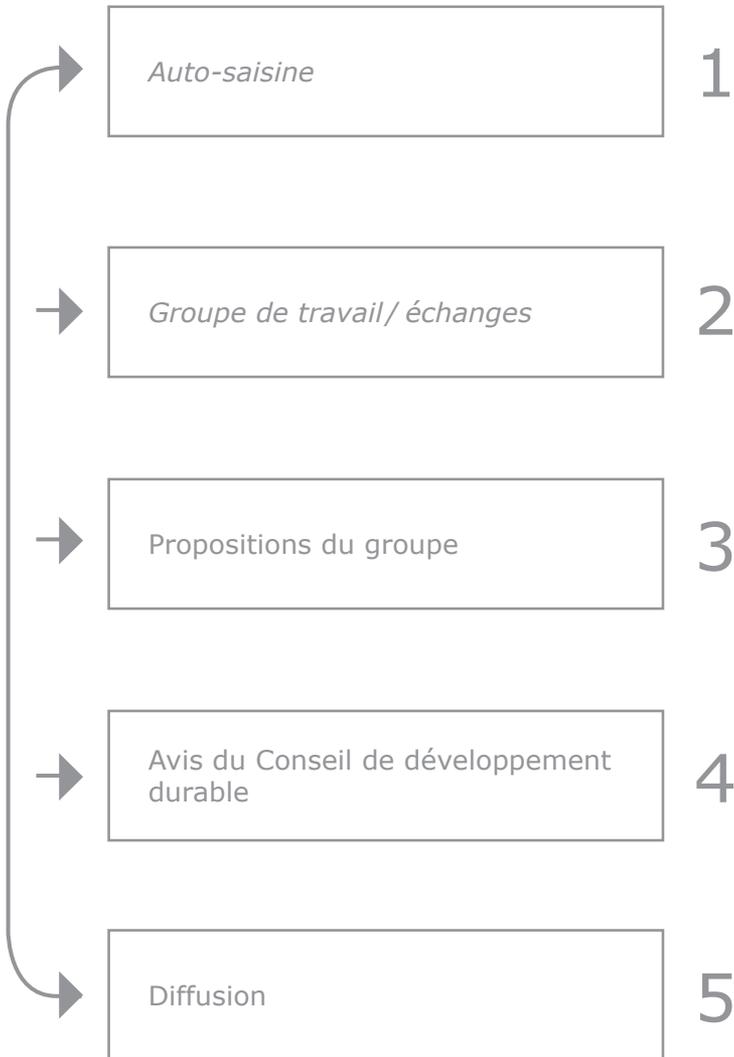
Groupe de travail Habiter

Contribution du C2D au projet de La Cub
«50 000 logements nouveaux autour des axes
de transports publics»



sommaire

- **Etapes**, *page 5*
- **Préambule**, *page 7*
- **Méthodologie**, *page 9*
- **Propositions du groupe de travail**, *page 13*
- **Contributions des membres du groupe de travail**, *page 29*
- **Annexes**, *page 69*
 - > *composition du groupe de travail du C2D*
 - > *liste des intervenants aux réunions*



► **Fonctionnement du Conseil de développement durable de l'agglomération bordelaise**

Le Conseil de développement durable de l'agglomération bordelaise est une structure de démocratie participative mise en place par la Communauté urbaine de Bordeaux. Il est composé de 200 membres issus de la société civile : acteurs économiques, syndicaux, associatifs, représentants d'organismes publics, citoyens des communes composant La Cub, personnalités qualifiées... Il est présidé par une personnalité indépendante également issue de la société civile.

Le Conseil de développement est saisi par la Communauté urbaine de Bordeaux afin de s'exprimer sur différents sujets chaque année. En plus de ces saisines, le Conseil de développement détermine des auto-saisines, c'est-à-dire des sujets de travail arrêtés par les membres eux-mêmes (étape 1).

Le Conseil de développement s'organise en groupes de travail. Il organise des débats notamment les Cafés de la Controverse en partenariat avec le Journal Sud-Ouest. Le groupe détermine sa méthode de travail et procède à l'ensemble des investigations qu'il juge utile à sa production. Il désigne en son sein un (des) rapporteur(s) (étape 2).

A l'issue de son travail, le groupe formule des propositions (étape 3) qu'il peut éventuellement discuter avec les interlocuteurs de son choix.

Ces propositions sont ensuite communiquées pour avis et contributions complémentaires à l'ensemble des membres du Conseil de développement en vue de l'adoption d'un avis du C2D (étape 4).

Les étapes suivantes peuvent varier selon le type de production.

► Modalités de travail du groupe habiter

Le Conseil de développement durable de l'agglomération bordelaise s'est auto-saisi en 2010 sur le thème de «habiter» après avoir déterminé en 2008 son programme triennal d'auto-saisines.

Le Conseil de développement durable a constitué un groupe de travail. Il se compose de 22 membres (cf. annexe). Son rapporteur est Evanguelia Montarnier.

» Déroulé du travail

Le groupe de travail a adopté le plan de travail suivant :

Le groupe de travail s'est réuni à huit reprises entre les mois de janvier et octobre 2011.

Dans une première étape, les membres du groupe ont cherché à définir le terme «habiter» qu'ils ont associé à de très nombreuses thématiques que l'on pourrait regrouper ainsi :

- l'environnement, la qualité de l'habitat, la question énergétique dans les habitations
- habiter dans la métropole, hors de la métropole, travailler dans ou hors de La Cub
- l'identité, les racines
- le lien social, l'intergénérationnel, l'isolement, l'espace privé/l'espace public, le voisinage
- la présence des commerces, l'approche économique
- habiter et revenus, fiscalité locale, services offerts
- prix du m², habiter pas cher, lutte contre la hausse des prix des logements
- la variété des modes de vie sur la métropole, la spécificité sur la métropole de «habiter»
- les raisons de la crise du logement sur La Cub, pourquoi de nombreux habitants quittent La Cub pour habiter hors du territoire métropolitain?

- déplacements et habitat
- densité et diversité
- maison individuelle et habitat collectif

Puis, dans un second temps, les membres ont cherché à répondre à la question de la finalité de leur travail : à qui le groupe souhaite-t-il s'adresser ? Comment le groupe souhaite-t-il travailler ? Quelle nature de production le groupe souhaite-t-il réaliser ?

Le groupe a rapidement émis le souhait de s'adresser à la Communauté urbaine de Bordeaux pour l'alerter sur une ou plusieurs thématiques précises du sujet. En ce sens, les membres ont pensé qu'il serait intéressant de connaître précisément l'actualité de La Cub dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme afin de déterminer un angle d'attaque pertinent dans leur contribution. C'est pourquoi, le directeur du pôle des dynamiques urbaines de la Communauté urbaine de Bordeaux a été sollicité et a accepté de définir les missions de La Cub en matière d'aménagement urbain et d'habitat devant les membres avant d'aborder les projets actuels et futurs de La Cub.

A la suite de cette audition, les membres du groupe ont décidé de contribuer au projet lancé par la Communauté urbaine de Bordeaux « 50 000 logements nouveaux autour des axes de transports publics », en proposant de réaliser un porter à connaissance des attentes citoyennes sur ce projet.

D'un point de vue méthodologique, le groupe a estimé que le calendrier était trop restreint pour faire des visites de terrain afin d'étudier un site spécifique du projet « 50 000 logements ». Cependant, il a souhaité connaître les équipes choisies par La Cub pour ce projet et les stratégies adoptées afin de préciser le contenu de sa contribution.

Les membres du groupe ont donc assisté à la Semaine de la Fabrique Métropolitaine durant laquelle les différents projets ont été présentés. Puis le directeur du pôle Dynamiques urbaines est revenu lors d'une nouvelle réunion présenter les cinq équipes choisies ainsi que leur visions stratégiques.

A la suite de cette présentation, les membres ont pointé l'importance de consulter les habitants sur ce projet et ont donc préconisé d'élargir les thèmes de leur future contribution.

Ils proposent d'aborder dans une première partie les questions suivantes :

- 50 000 logements pour qui ?
- quels sont les besoins aujourd'hui en matières de logements ?
- quelles sont les urgences sociales, démographiques ?

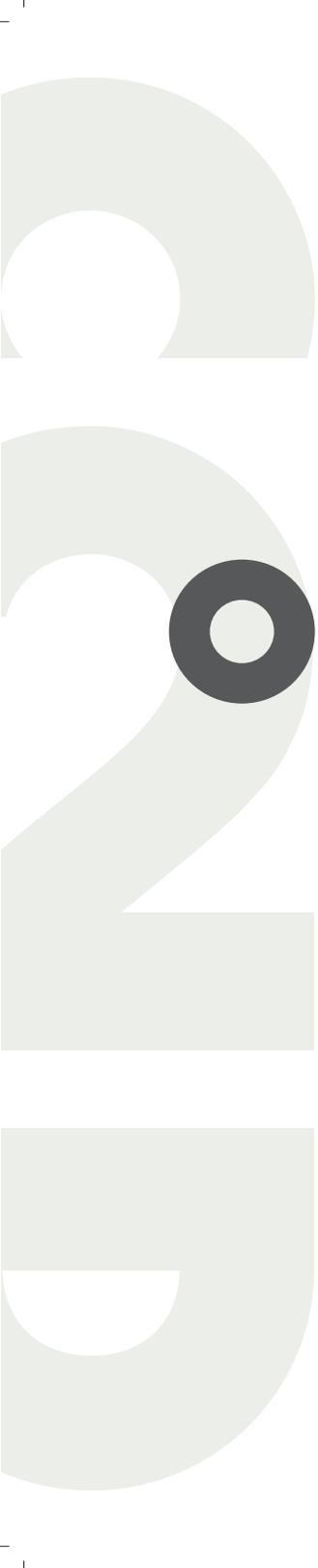
Dans une deuxième partie, le groupe propose de lister des outils originaux pour mobiliser la population sur ce projet. Il s'agit de formuler une série de recommandations à destination des élus afin d'associer et d'informer les habitants des différentes communes concernées par ce projet «50 000 logements».

Enfin, le groupe pourrait proposer de s'impliquer sur un site particulier durant l'année 2012 si une commune en émet le souhait, pour construire et animer le débat public à partir de ses recommandations.

A partir de ces choix du groupe, les membres ont donc choisi de se diviser en deux sous-groupes lors des autres réunions de travail afin de travailler durant un premier temps des réunions sur l'une des deux parties selon leur souhait, avant d'exposer la nature des débats devant tout le groupe et de compléter ces débats si besoin collectivement. Des membres du C2D, experts de la participation, ont été sollicités afin d'éclairer le groupe de travail sur cette thématique et de mettre en lien leurs réflexions avec celles du groupe du C2D ayant travaillé sur la Charte de la participation en 2008-2009.

Une fois ces débats aboutis, en juin 2011, les membres ont proposé de rajouter à ce travail collectif des contributions personnelles afin d'enrichir la contribution du groupe. «L'expertise citoyenne» des membres, la variété de leurs parcours personnels et professionnels (architectes, paysagistes, urbanistes, directeur de banque, professionnels du logement social, expert-comptable, professionnels du secteur social et associatif, professionnels du domaine de la santé...) apportent un regard croisé sur une thématique aussi large que passionnante.

Cette méthodologie a abouti à la rédaction du présent document qui est une contribution du Conseil de développement au projet «50 000 logements nouveaux autour des axes de transports publics»



PROPOSITIONS
du groupe de travail

Habiter

**Contribution du C2D au projet de La Cub
« 50 000 logements nouveaux autour des axes
de transports publics »**

► 1. 50 000 logements : quels besoins, quelles urgences ?

Le projet « 50 000 logements nouveaux autour des axes de transports publics » a été initié en 2010 par la Communauté urbaine de Bordeaux. Il s'agit d'un appel à projets dont le but est de définir une stratégie permettant de construire 50 000 logements autour des axes principaux de transports publics. Au printemps 2011, différents marchés ont été attribués à cinq cabinets d'architectes/urbanistes pour commencer à mettre en œuvre cette stratégie dès 2012 sur les premiers sites choisis par La Cub et les communes concernées.

La Cub a choisi délibérément de travailler avec cinq équipes plutôt qu'une seule car elle estime qu'il n'y a pas une seule stratégie mais plusieurs à adopter en fonction des spécificités des sites choisis sur le territoire métropolitain.

Les cinq équipes choisies (« AUC », « Equipe Alexandre Chemetoff », « OMA », « Lacaton et Vassal » et « 51 N4E ») n'ont pas apporté de projets clé en main mais une méthodologie pour réussir les objectifs (cf. le document de La Cub : « 5 dialogues pour 50 000 logements »). Une mise en œuvre de ces stratégies sera effective dès 2012 sur une quinzaine de sites.

Ce projet se donne plusieurs objectifs ambitieux, en particulier la limitation de l'étalement urbain et la construction de logements innovants, accessibles économiquement et à une distance raisonnable des lieux de travail.

Dans ce cadre, le groupe de travail du Conseil de développement a souhaité apporter sa contribution en abordant différemment cet ambitieux projet, par le biais de sa « dimension humaine ».

A qui s'adresse ce projet ?

Quels sont les besoins ? quelles sont les urgences ?

A. La situation de l'habitat sur La Cub¹

La situation de l'habitat dans La Cub devient de plus en plus préoccupante :

- une production de logements insuffisante pour assurer le recentrage du développement urbain
- une forte hausse des prix du foncier et de l'immobilier depuis 2000
- une accession à la propriété de plus en plus difficile dans les secteurs urbains
- de fortes tensions sur le marché locatif (baisse importante de la vacance, rareté de l'offre abordable notamment pour les familles)
- un parc locatif social très insuffisant au regard des besoins

a. Quelques données démographiques, économiques et sociales

Depuis 1999, la croissance démographique s'intensifie sur La Cub (près de 0,8 % de croissance par an), mais de manière encore plus forte sur les territoires hors de La Cub (plus de 1,2 % de croissance annuelle pour les territoires du Scot hors de La Cub par exemple).

Parallèlement, La Cub concentre toujours une grande partie des emplois du département de la Gironde (environ 70 %) même si un léger desserrement s'est opéré ces dernières années vers les territoires limitrophes à La Cub. Cela entraîne une mobilité accrue des salariés dans un contexte de dissociation de plus en plus accentuée des lieux de vie et des lieux d'emploi.

Enfin, dernière évolution notable, la structure des ménages change puisque plus de 40 % des ménages sont composés d'un seul adulte avec ou sans enfant (chiffre en hausse continue), ces ménages connaissant plus que d'autres de vraies difficultés économiques et sociales et donc de vraies difficultés pour se loger.

¹ Données fournies par l'Agence d'Urbanisme A'Urba

b. Etat des lieux du logement sur La Cub

La Communauté urbaine de Bordeaux comptait en 2010 près de 333 000 logements, dont 7 % de logements vacants. D'après les données de l'INSEE, il y aurait donc sur le territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux près de 18 000 logements vacants dont 60 % sur la seule commune de Bordeaux.

Par ailleurs, il y avait en 2008 près de 71 700 logements conventionnés sur La Cub dont 63 500 provenant du parc de logements conventionnés publics. La construction de logements sociaux est d'ailleurs en nette progression ces dernières années puisqu'elle est passée d'une production de 1 000 logements en 2002 à plus de 3000 en 2009. Cela reste cependant nettement insuffisant pour répondre à la demande : 10 217 logements manquaient sur le territoire de La Cub en 2009 au titre de la loi SRU (qui fixe le taux minimum à 20 % de logements conventionnés par commune)

c. Une production de logements en décalage avec les ressources

Les prix des logements individuels ou collectifs ont augmenté très fortement ces dernières années sur La Cub. Par exemple, le prix du m² des logements neufs dans La Cub est ainsi passé de 1860 euros en 2002 à 3260 euros en moyenne en 2010. Ainsi, un T3 de 70 m² dans La Cub, était estimé en 2008 à 220 000 euros à l'achat dans le neuf, à 170 000 euros dans l'ancien ou à 600 euros par mois à la location dans le privé. Des prix qui ont encore augmenté depuis et qui rendent ces logements inaccessibles à une grande majorité de la population de la Communauté urbaine de Bordeaux, notamment les jeunes.

d. Les conséquences de ce décalage

Un des effets principaux de cette augmentation continue des prix du logement est le départ des jeunes ménages du territoire métropolitain. Ainsi le solde migratoire des 25-40 ans est fortement négatif sur La Cub aujourd'hui, les jeunes ne trouvant plus de logements adaptés à leurs revenus. Conséquence directe de cet éloignement souvent forcé, un coût de la mobilité qui augmente, une circulation autour du territoire communautaire en forte augmentation et un vrai questionnement pour les villes de La Cub sur leur capacité d'accueil des familles, notamment les plus modestes, et des jeunes ménages.

B. Les réflexions et propositions du groupe

Le postulat de départ et une des valeurs essentielles que ce groupe souhaite mettre en évidence dans le cadre de ce projet «50 000 logements autour des axes principaux de transports publics», c'est l'idée d'un logement pour tous. Le groupe souhaite en effet, dans le cadre de cette contribution autour de ce projet, alerter les élus de la Communauté urbaine de Bordeaux mais aussi tous les professionnels de l'habitat sur la nécessité d'intégrer dans leurs réflexions les populations fragilisées, les «oubliés habituels».

a. Offre et types de logements

Il est bien sûr nécessaire de construire des logements, mais 50 000 logements, cela ne signifie pas forcément la construction de 50 000 logements neufs. Avec 18 000 logements vacants sur La Cub, les élus devraient de manière plus forte activer les leviers d'action à leur disposition pour utiliser au maximum le bâti existant mais aussi en créer de nouveaux (par exemple la cession d'un usufruit temporaire au profit d'entités semi-publiques chargées de la gestion locative).

Le groupe a également abordé la question des types de logements, relevant qu'il existait un nombre limité d'offres de logements dans le parc public pour les familles nombreuses ou pour les personnes vivant seules. Il semble impératif également d'intégrer dans le projet «50 000 logements» les changements sociétaux (familles monoparentales, reconstituées ...), les changements démographiques (vieillesse de la population), les changements dans les souhaits exprimés par les familles (besoin d'espaces verts, de commerces, de services publics à proximité ...).

b. L'accès à l'offre de logement

Une agglomération qui grossit doit être capable d'accueillir les plus fragiles économiquement parlant. Il n'est plus possible que le réaménagement des espaces urbains entraîne comme cela a été trop souvent le cas auparavant un départ massif des classes populaires.

Il est donc important de privilégier une affectation d'une partie des logements nouveaux aux revenus les plus modestes dans une mixité sociale à construire ensemble. La lutte contre les exclusions doit bien être au cœur de ce projet et il ne s'agit pas une nouvelle fois de penser les exclusions en périphérie de la ville.

Sur ce point précis, le groupe invite fortement la Communauté urbaine de Bordeaux à jouer un rôle clé. Puisqu'elle va attribuer progressivement des terrains aux acteurs privés et aux opérateurs publics pour la construction de logements ces prochaines années, elle doit exiger en contrepartie un certain nombre d'engagements du point de vue de la mixité sociale.

En ce sens, les membres jugent qu'il serait utile de créer rapidement un établissement public foncier communautaire (EPF), déjà adopté dans plusieurs grandes villes en France, qui permettrait à la sphère publique de «garder la main» sur le foncier et donc de mieux maîtriser des aménagements futurs et les coûts.

c. S'interroger sur la notion d'habiter

La notion d'habiter implique bien plus que la simple question du logement, même si ce point est bien sûr fondamental. Il faudrait inclure dans les réflexions à venir les prolongations extérieures, les espaces publics et semi-publics générés par les vides, les fonctionnalités à offrir en plus du logement, les services à associer en lien avec l'environnement direct, tous les éléments qui vont participer à une vie de quartier : les services, les commerces, les locaux associatifs et culturels, les équipements sportifs, les questions de mobilité...

Habiter, c'est à la fois travailler, se déplacer, utiliser des services...

d. Mettre le lien social au cœur du projet 50 000 logements

La notion du «vivre ensemble» et du lien social doit plus que jamais être au cœur de ce projet «50 000 logements» selon le groupe de travail. Pourquoi ne pas imaginer, sur chaque site concerné, de confier aux habitants du quartier la création et la gestion d'un projet commun sous forme d'une coopérative ou d'une association? Cela permettrait de trouver un lien fédérateur dès la construction et/ou l'aménagement du nouveau quartier et d'impliquer les habitants dans la vie de leur quartier. L'adhésion à un projet peut profiter à tous.

Ce qui attire dans un habitat particulier, ce n'est pas uniquement sa forme, mais aussi le lien social qui peut se créer autour. Or, lorsque l'on modifie un secteur ou un site donné, ce n'est pas que le site en question qui est concerné, mais bien toute la ville avec ses interconnexions urbaines et sociales. Ce projet devra donc nécessairement penser en amont à faciliter ces liens.

► 2. Comment impliquer la population sur le projet « 50 000 logements » ?

Dès que le groupe de travail a pris connaissance du projet «50 000 logements nouveaux autour des axes de transports publics», un consensus s'est manifesté immédiatement : ce projet ne pourra pas fonctionner et emporter l'adhésion des citoyens métropolitains sans une véritable concertation en amont avec les habitants.

Il ne s'agit pas seulement pour le groupe d'informer la population des futurs aménagements qui pourraient toucher différents sites de la métropole (même si cela est bien évidemment nécessaire), mais il est capital de mobiliser et d'impliquer les habitants dans la conception et la réalisation de ce projet. L'ambition est donc très élevée et elle nécessite probablement la création de nouveaux outils d'accompagnement aux communes en matière de concertation.

La Communauté urbaine de Bordeaux a en ce sens proposé à l'automne 2011 de recourir à un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage sous la forme d'un accord cadre multi attributaire pour aider les communes dans leurs démarches de participation. Cet accord aura pour objet de sélectionner des titulaires qui pourront être chargés de mener des démarches de concertation sur un site défini en utilisant les outils de leur choix. En attendant que cet accord cadre soit opérationnel, le groupe de travail du conseil de développement pourrait accompagner en 2012 une commune concernée par «50 000 logements» pour construire et animer le débat public autour d'un certain nombre de recommandations.

A. Les enjeux de la participation sur le projet « 50 000 logements »

Pour les membres du groupe, il existe trois enjeux majeurs pour que ce projet «50 000 logements» réussisse :

- expliquer aux habitants le projet 50 000 logements
- contribuer et participer au projet sur chacun des sites
- accompagner le projet sur chacun des sites

a. Expliquer le projet « 50 000 logements »

La Communauté urbaine de Bordeaux a engagé depuis 2010 un travail de communication et d'explication sur le projet «50 000 logements» et plus globalement sur son projet métropolitain :

- réalisation de documents comme la revue de synthèse du dialogue compétitif («5 dialogues pour 50 000 logements»)
- organisation de rencontres entre les acteurs concernés par ce projet (directions de La Cub, équipes retenues, bailleurs, aménageurs, promoteurs, citoyens) comme la «Fabrique métropolitaine» qui s'est déroulée du 4 au 8 avril 2011

À côté de ces initiatives nécessaires, il apparaît aujourd'hui fondamental de se rapprocher de la population pour la sensibiliser sur les ambitions et les objectifs de ce projet, de vulgariser les premières préconisations stratégiques des 5 équipes afin que les citoyens s'approprient les évolutions à venir, de gagner l'adhésion de la population sur les 15 premiers sites concernés par l'opération «50 000 logements» en débattant avec elle et en écoutant ses avis et ses recommandations.

b. Contribuer et participer au projet

En ce sens, la concertation doit évoluer et ne plus se limiter à une ou plusieurs réunions publiques traditionnelles avec d'un côté les décideurs qui expliquent le projet à venir et de l'autre les citoyens qui écoutent. Il s'agit plutôt ici de construire ensemble, avec tous les acteurs concernés, un projet partagé sur chacun des sites. Cette démarche pourrait ainsi permettre d'enrichir les premières préconisations des équipes et/ou d'en corriger un certain nombre. Elle mettrait surtout les habitants au cœur des réflexions en les rendant acteurs des décisions à venir.

Pour aller dans le sens des préconisations affichées dans la Charte de la participation initiée par le Conseil de développement durable en 2010, le cadre de réflexion doit désormais s'élargir et associer à la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre la « maîtrise d'usage » que constituent les citoyens.

c. Accompagner le projet

En lançant la concertation sur l'opération «50 000 logements», la Communauté urbaine de Bordeaux va permettre d'améliorer le projet mais aussi de détecter les points d'acceptation et les points de blocage sur chacun des sites.

Il semble donc plus que jamais nécessaire que ce projet ne donne pas l'impression d'être «bouclé» dès le départ de la concertation. Un vrai dialogue doit se dérouler avec les habitants, avec des règles simples (temps de parole équilibré par exemple) pour assurer l'expression et le respect des points de vue divers et parfois contradictoires. C'est à cette seule condition que les habitants pourront se sentir concernés et utiles.

B. Les préconisations du groupe de travail

Les propositions du groupe de travail cherchent toutes à répondre à la question suivante : comment impliquer la population d'un quartier dans la conception du futur projet urbain ?

Les membres proposent quatre directions :

a. Identifier un animateur parmi les acteurs locaux

Le groupe propose de nommer sur chacun des sites concernés par l'opération «50 000 logements nouveaux autour des axes de transports collectifs» un «médiateur» ou plutôt un animateur des échanges, issu du quartier, qui serait chargé d'expliquer et de relayer le projet aux habitants : il pourrait s'agir d'un citoyen engagé localement, d'un animateur de quartier...

Il s'agit donc de déterminer un acteur repéré sur le terrain, reconnu par le plus grand nombre, qui pourrait servir de lien entre les habitants, la Communauté urbaine de Bordeaux et les équipes choisies pour ce projet.

Cet animateur pourrait recevoir durant une durée à déterminer, une formation en urbanisme (via l'A'urba ou Arc en Rêve par exemple) afin d'être capable ensuite d'être un réel interlocuteur auprès des habitants.

Cet animateur aurait dans le même temps pour mission de faire remonter les attentes, les craintes, les suggestions des habitants et de pointer également avec eux les thèmes d'acceptation et les points de blocage du projet.

L'hypothèse défendue par le groupe est qu'un acteur repéré sera bien plus efficace pour expliquer, diffuser et dialoguer avec les habitants qu'un technicien ou un élu qui pourraient être perçus peut-être négativement dans un premier temps.

Cet animateur aura une réelle capacité de vulgarisation du projet, ce qui permettra de ne pas effrayer certains publics souvent réticents à se déplacer dans des réunions de concertation.

L'objectif est donc bien de trouver un interlocuteur, un «animateur de la participation» qui serait au plus près des habitants et de leurs préoccupations.

b. Matérialiser un lieu de référence au sein du site concerné par le projet « 50 000 logements »

Les membres proposent également de créer un véritable lieu de référence sur chacun des sites du projet «50 000 logements nouveaux autour des axes de transports collectifs». Ces espaces ouverts proposeraient tout type d'information sur le projet (documents écrits, vidéos, registre pour s'exprimer librement...). Ils pourraient également accueillir des ateliers de participation thématique et/ou des rencontres avec des acteurs prenant part au projet.

A partir de ce lieu, il serait tout à fait imaginable de créer des «flux» de publics divers et d'adapter les horaires et les éléments d'explication et de dialogue en fonction de ces publics : scolaires, retraités, actifs, commerçants, professions libérales, personnes au foyer ...

Pourquoi ne pas imaginer également que cet espace devienne un lieu de rencontre informel avant le projet et même durant sa réalisation où les habitants, autour d'un café, pourraient dialoguer avec l'animateur sur tous les aspects qui les préoccupent ou qui les interrogent?

L'animateur aurait ainsi un travail de veille tout au long de la concertation mais aussi durant la réalisation de l'opération et serait l'interlocuteur visible par tous dans un lieu connu et ouvert à tout le monde.

Des visites du quartier pourraient, lors des opérations, permettre d'expliquer la nature des travaux et l'organisation du chantier.

c. Entendre les habitants du quartier

Dans le cadre de cette concertation, le groupe estime qu'il est absolument nécessaire d'établir un contact fort avec les habitants qui résident depuis longtemps sur le quartier, qui en sont l'âme et qui connaissent son histoire et son évolution. C'est à partir de leur «expertise d'usage» qu'il sera peut-être possible de mieux comprendre les enjeux, les attentes des habitants et leurs craintes aussi.

Les membres se sont ainsi inspirés des initiatives récentes des autorités basques espagnoles dans le domaine de la participation des citoyens à l'élaboration de projets urbains, notamment à Bilbao.

Un véritable processus de participation directe des citoyens a en effet été mis en place dans cette ville pour identifier les véritables besoins et s'enquérir des points de vue et des propositions des habitants en matière de logement mais aussi plus largement de vie dans leurs quartiers.

Une plate-forme en ligne dont le slogan était « Votre opinion compte » a été ouverte et enrichie d'outils complémentaires tels que des forums de discussion, des enquêtes, des interviews participatives, une rubrique « Vos propositions », de même que tous les documents pertinents. Des profils spécifiques ont également été créés sur des réseaux sociaux (Facebook et Twitter).

Les apports et les points de vue de nombreux citoyens ont été recueillis. Toutes les propositions formulées par les citoyens ont d'abord été classées par sujet, puis analysées globalement, avant qu'une partie d'entre elles soient reprises dans le projet de régénération urbaine.

Le groupe pense qu'il est indispensable, même si cela prend du temps, d'écouter, de discuter et de négocier avec l'ensemble des parties prenantes et les citoyens pour faire aboutir dans de bonnes conditions un projet tel que « 50 000 logements nouveaux autour des axes de transports publics ».

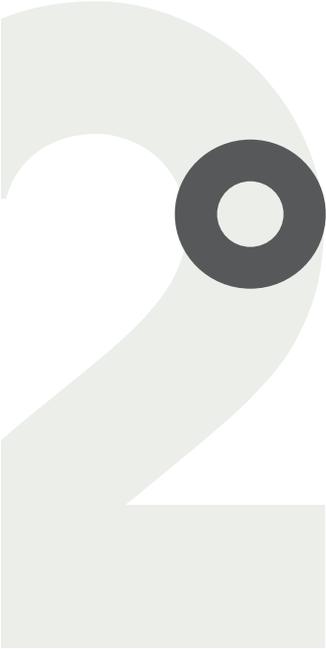
d. Garder dans le projet un véritable espace de co-production

Cette notion de «co-production» est revenue à de nombreuses reprises dans les échanges du groupe. Il s'agit de permettre à chaque habitant de participer activement à ce projet, qu'il y prenne part avec son niveau d'expertise.

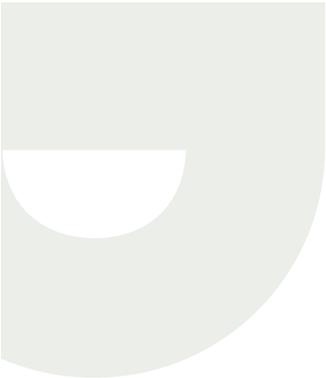
Ne faut-il donc pas garder dans le cadre de cette opération un espace ouvert à la co-production du public, pas seulement sur la réalisation d'un diagnostic ou sur la rédaction de propositions générales mais aussi sur la prise de décisions concrètes ?

Pourquoi ne pas envisager par exemple de laisser les habitants décider du choix du mobilier urbain du secteur concerné par le réaménagement ? Pourquoi ne pas laisser les habitants décider de la construction d'un équipement spécifique après avoir organisé un débat ?

Il n'est bien sûr pas question ici que le citoyen décide sur tout à la place des élus mais il pourrait être envisagé de laisser un espace d'intervention aux habitants en collaboration avec les élus et tous les autres intervenants participant au réaménagement du quartier.



CONTRIBUTIONS
des membres
du groupe de travail



« HABITER » : La place de l'enfant dans la ville

Depuis 2006, un homme sur deux vit en ville.

C'est un phénomène nouveau dans l'histoire de l'humanité, le monde s'urbanise.

Lors de la Seconde Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II – Istanbul, 1996), il était déclaré que le bien-être des enfants était l'indicateur suprême d'un habitat sain, d'une société démocratique et d'une bonne gestion des affaires publiques.

Sachant qu'aujourd'hui un enfant sur trois vit en milieu urbain, il est important de penser notre environnement en essayant de comprendre le rapport particulier que l'enfant entretient avec l'espace.

Car comme nous le rappelle Michel Lussault : «La vie humaine consiste toujours à habiter l'espace».

HABITER : racine habere un endroit pour le sien.

Habiter c'est d'abord avoir accès à un logement digne.

C'est aussi habiter son voisinage, sa rue, son quartier, sa ville, c'est développer un rapport au monde. Il s'agit bien d'une notion propre à chacun qui plus que le fait de se loger, notion déjà essentielle, relève d'un rapport à l'espace physique et social complexe.

Pour un enfant, faire l'apprentissage du monde qui l'entoure passe par une rencontre physique, sensorielle et émotionnelle avec son environnement. Les relations humaines constituent son principal moyen de développement. Dès le premier âge, son existence est dépendante de sa relation à l'autre. L'enfant seul n'existe pas. Il a une place au sein d'une famille, qu'elle soit traditionnelle, monoparentale, recomposée, ou accompagnée par un cadre institutionnelle. En grandissant c'est grâce à une activité sociale importante qu'il se construit.

Qu'offre l'environnement urbain comme qualité pour ce développement ?

Comme le rappelait Françoise Dolto dans sa conférence en 1987 sur le thème de «L'Enfant dans la Ville», *«la relation mère-enfant est troublée par la vie urbaine. Les moyens de locomotion, entre autres rendent les mères extrêmement inquiètes quand leurs enfants sont dans les rues. Aussi évitent-elles presque systématiquement de les y laisser. Ainsi privé d'observation de la vie dans la rue, l'enfant ne peut acquérir les expériences nécessaires.»*

Encore aujourd'hui 70 % des déplacements des tout petits se font grâce à la voiture. Coupant l'enfant de l'extérieur, ce mode de transport le prive d'expériences sensorielles directes, limitant ses notions de vécu par rapport à l'espace urbain. L'enfant a un espace de vie à son échelle c'est-à-dire à une petite échelle nécessitant des relations proches. Il est important pour les familles de pouvoir cultiver ses relations de proximité, source de sociabilité et de service. Pour cela il faudrait que l'habitat puisse se trouver à proximité de tous les services du quotidien, des commerces, des écoles et des services publics, des lieux de convivialité et de culture.

La question de la proximité est donc essentielle pour que l'enfant trouve sa place dans la ville. Car grandir c'est développer ses propres capacités d'action, acquérir l'autonomie dans ses mouvements, de façon à se déplacer et à interagir sur son environnement. La ville peut être une réponse au problème de la distance puisqu'elle favorise la coprésence.

Cependant les possibilités de mouvement et d'action de l'enfant se sont limités au fil du temps.

«Dans le passé, l'enfant appartenait tout naturellement à l'espace urbain, avec ou sans ses parents... Pas de rues sans enfants de tous âges et de toutes conditions. Ensuite, un long mouvement de privatisation l'a retiré peu à peu de l'espace urbain qui cessait dès lors d'être un espace de vie épaisse où le privé et le public ne se distinguaient pas, pour devenir un lieu de passage réglé par les logiques transparentes de la circulation et de la sécurité...»

Ariès Philippe 1979, «L'enfant et la rue, de la ville à l'anti-ville».

L'environnement urbain est devenu moins favorable aux déplacements actifs comme la marche ou le vélo avec notamment l'augmentation de la distance maison-école. L'implantation des logements doit être prévu de façon à favoriser ses modes de déplacements « doux ». Si on prend le cas particulier de Paris où près de 54% des déplacements s'effectuent à pied on remarque cependant que peu d'enfants se promènent dans les rues en dehors des heures correspondant aux sorties de classes.

Il faut aussi changer notre regard et laisser l'enfant se déplacer seul dans la ville.

Pour cela il doit acquérir un sens global de l'orientation. Une vraie éducation aux transports et à la connaissance de l'environnement urbain est donc nécessaire pour tous les enfants. Force est de constater que l'éducation à l'autonomie n'est pas une priorité, au contraire les réglementations sécuritaires visent à réprimer les déplacements ou le « stationnement d'enfants » dans les espaces publics. Même les institutions qui les accueillent limitent de plus en plus les déplacements des enfants y compris dans leur mur. Pourtant c'est bien en comprenant son environnement aussi bien à l'intérieur de son lieu d'habitation qu'à l'extérieur, en expérimentant accompagné par des adultes compétents que l'on peut faire face et éviter des situations de mises en danger.

Par le jeu on peut accompagner l'enfant dans sa prise de risque. Cela ne veut pas dire faire à sa place mais lui faire sentir qu'il peut essayer et aussi se tromper. En lui transmettant cette confiance, il peut se construire et développer ses propres capacités d'action.

Pour un enfant agir sur la ville c'est pouvoir se réapproprier l'espace public et devenir un acteur de celui-ci. Cela passe par une présence effective dans la ville. Cela veut dire aussi que les enfants puissent être sollicités quand on pense aménagement. En suivant les enfants dans leur façon d'habiter leur quartier, dans leurs jeux, on peut les aider à changer leur « environnement »... en lieux de vie. « Un lieu, ce n'est pas une place, pas un endroit, pas un espace froid, mais un interstice de possible. » comme le dit Laurent Ott.

Alors, place au jeu.

Les espaces prévus pour les enfants notamment les squares ressemblent plus à des «enclos» pour enfants avec des jeux standardisés et laissent peu de place à l'aventure. Il faudrait des lieux moins déterminés, offrant plus de mixités, permettant à chacun de trouver sa place, sous le regard bienveillant de la communauté adulte.

A Paris XX^e dans le quartier Belleville, une aire de jeu expérimentale existe depuis trois ans. Née d'un atelier de réflexion qui a duré un an, fruit d'un travail mené avec les habitants et les enfants, il s'en dégage l'idée de favoriser la prise de risque et l'apprentissage du danger. Conçu par l'agence de paysagisme Base, une immense structure en bois suit la forte déclivité du terrain. Cette réalisation contourne la norme qui s'applique à des jeux séparés tout en respectant, les hauteurs de chute, les distances de sécurité... avec une esthétique qui fait appel à l'imaginaire.

Comme le précise Clément Willemin, un des paysagistes de l'agence Base : «Les jeux préconçus correspondent à un schéma d'adulte, ils n'utilisent pas les possibilités de l'imaginaire enfantin beaucoup plus puissant. C'est cette faculté qui permet aux enfants de se raconter des histoires différentes à partir d'un même objet».

C'est bien parce que cette aire de jeu à l'air dangereuse qu'elle ne l'est pas, les enfants adaptant leur comportement à la configuration du lieu. Comme sur une piste de ski, la pente sélectionne ici son public. Il s'agit pour les enfants de maîtriser leur déplacement sur cette plateforme où le corps est toujours en équilibre et en mouvement. Les paysagistes ont prévu quelques bancs à l'usage des parents, les mettant ainsi relativement à distance, afin de laisser le plus possible les enfants expérimenter par eux même. Cet exemple nous montre qu'il est possible de penser les choses autrement.

La ville comme cadre de vie de nos enfants peut offrir un champ d'expérimentations et d'expériences riches et variées faisant appel à tous les sens. Pour cela, la présence du vivant et du végétal doit y être primordiale. Il faut donc pouvoir conserver des espaces non construits où l'espace reste ouvert. Mais aussi ne pas négliger une présence plus diffuse du végétal, par exemple en arrêtant de désherber et en observant ce qui se passe. Le végétal peut alors prendre la place qu'on ne lui offre

pas toujours. Faire pousser, cueillir, sentir, goûter, écouter, toucher ... être en rapport avec les éléments naturels, toutes ses actions inscrivent l'enfant dans le temps, ce qui est de plus en plus fondamental dans un monde d'immédiateté.

Alors, nous aussi prenons le temps de réfléchir à la place que nous voulons accorder à nos enfants dans la ville. Ne nous arrêtons pas seulement au point de vue des politiques qui dans la gestion de leurs villes abordent principalement cette question en terme de places à « créer » ou « à ouvrir ». Assurer à l'enfant sa juste place, passera par la capacité de la société à accueillir le jeune enfant et sa famille dans la ville aujourd'hui et dans la ville à venir.

« Il y va de notre dignité d'humain d'accorder à l'enfant et à l'enfance la place qu'ils méritent. Toute leur place. Ni plus ni moins. » Conclusion du rapport moral 2010 APEEF

Christine Bielle

Membre administrateur de l'Association Petite Enfance, Enfance et Famille.

L'association privilégie un espace d'accueil et d'écoute basé sur le respect et la bienveillance, soucieux de qualité afin de favoriser le bien-être des enfants et des familles, la mise en confiance, la prise de responsabilité et le jeu des possibles pour s'ouvrir au monde par l'éveil culturel et artistique.

www.apeeef.com

Bibliographie :

ACFAS 2009-Université d'Ottawa, «L'enfant dans la ville : Convergences disciplinaires et perspectives de recherche».

APEEF, «Contribution à la démarche Bordeaux Métropole 3.0»

Coisnay Agnès «Enfance, Art et Quotidienneté une invitation à être et devenir», Toulouse, Eres, 2010.

Fauve Charlotte, «Même pas peur», L'enfant dans la ville, revue Ecologik aout septembre 2011.

Lussault Michel, «L'homme spatial», Paris, Seuil, 2007.

Ott Laurent, «Rendre la Ville à l'enfant - Rendre l'enfant à la Ville»

Tsoukala Kyriaki, «La ville en tant qu'environnement d'expériences pour l'enfant»

La problématique des équipements dans le projet 50 000 logements

La Communauté urbaine de Bordeaux a lancé le projet de construction de 50 000 logements autour des axes de déplacement. Ce projet répond aux objectifs de la collectivité d'enrayer l'étalement urbain mais aussi à un manque de logements accessibles à tous. Ce projet entrera en phase de réalisation dès les mois prochains.

Si La Cub assure la mise en service des services publics relevant de sa compétence, eau, assainissement, transport, parking, ramassage des déchets, nous pouvons nous interroger s'il en est de même pour les services gérés par les communes. Si la compétence de l'habitat est communautaire, les habitants font appel à d'autres services qui sont de compétence communale et qui permettent de recréer une vie sociale et de mieux intégrer les habitants au sein d'une communauté. Si nous n'y prenons garde, cette forte augmentation de la population peut déséquilibrer le fonctionnement de la commune.

Quel accompagnement de ces nouveaux habitants pour faciliter leur intégration dans notre agglomération ?

Nous pourrions être confrontés au fait que ces logements situés à proximité d'axes de déplacement deviennent de grandes espaces dortoirs sans vie sociale. Face à cette crainte nous pouvons dès à présent soulever deux interrogations :

Quels seront les projets pour implanter des équipements et des services répondant aux différents besoins ?

Qui en seront les maîtres d'œuvres ?

L'arrivée de nouveaux habitants nécessite une adaptation des équipements. Comment les Villes seront-elles associées à ce projet et comment répondront-elles à ces nouveaux besoins ? En auront-elles les moyens pour y répondre ?

Pour illustrer nos propos nous prendrons quelques exemples.

Ces nouveaux logements en quantité significative vont attirer des jeunes ménages. Ce type de population a besoin d'un certain nombre de services :

Accueil Petite enfance

Des crèches pour les enfants en bas âge. La ville accueillante en a-t-elle suffisamment et a-t-elle l'espace pour construire ?

Ecoles maternelles et primaires.

Avec une urbanisation mal maîtrisée, des communes ont été confrontées à de lourds investissements par la construction de nouvelles écoles dans des conditions rendues difficiles faute d'espace foncier suffisant.

Autre service assuré par la Ville, la restauration scolaire. La Ville peut être confrontée à deux difficultés, l'espace d'accueil au sein de l'école et la capacité de production de ses cuisines centrales. Sur ce sujet, nous avons vu récemment que dans plusieurs communes tous les enfants ne pouvaient être accueillis.

Equipements sportifs

Pour la pratique d'une activité physique et sportive, les sites existants ne seront plus suffisants. Dès à présent et avant même l'implantation des nouveaux logements, plusieurs clubs ne peuvent déjà plus répondre à toutes les sollicitations et nous voyons apparaître pour certaines disciplines des listes d'attente. L'arrivée de nouveaux habitants ne fera qu'accroître cette situation. La réalisation de ce type d'équipements est également de compétence communale.

Commerces de proximité

Les commerces de proximité jouent un double rôle dans la vie de la cité.

Le premier rôle et les récentes études semblent prouver qu'ils retrouvent auprès des consommateurs un nouvel intérêt avec une hausse de leur chiffre d'affaires au détriment des grands centres commerciaux. Le coût des carburants en est l'une des causes. Il paraît nécessaire que les collectivités aient une politique active permettant une meilleure organisation pour augmenter l'efficacité.

Le second est son rôle dans la vie sociale. Pour certains habitants vivant seuls, le seul moment de contact avec les autres peut se faire autour de ces commerces. Acheter une baguette de pain relève d'une considération alimentaire mais peut être aussi le seul moment pour rencontrer et parler aux autres.

Cette liste n'est pas exhaustive mais permet au travers de ces exemples de dire que nous ne devons pas nous satisfaire des seules constructions des logements dans ce projet «50 000 logements nouveaux autour des axes de transports publics».

Nous devons organiser une vie sociale facilitant l'intégration pour une vie plus apaisée.

Le constat que nous pouvons faire est que si La Cub avance de façon très volontariste, il semble que l'intendance pour une vraie vie sociale ne suive pas.

Jean-Baptiste Casenave

On rentre à la maison

Qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement,
 qu'on habite un studio ou un château,
 on rentre chez soi, on rentre à la maison.
 L'approche apaise déjà le regard et dénoue le corps.
 Ces odeurs et couleurs familières du bout de notre rue,
 nous rapprochent de nos rythmes intimes,
 de notre clairière, du pré-carré de notre vie
 de notre petit verger, dit-on en Argentine.
 Notre nom est inscrit sur la boîte aux lettres, incontestable.
 Nos clefs devinent les serrures,
 et la porte se referme à la fois sur notre monde
 et sur celui des autres dans un même geste.
 La maison comme havre de paix et de sécurité,
 ou non...
 si l'extérieur vient trop aux oreilles
 si le tumulte du monde est trop intrusif
 si le repos est impossible, si la porte ferme mal.
 La maison, lieu d'amour inconditionnel, abri enveloppant
 où l'abandon, la séparation nous paraissent impossibles.
 Alors, on pose ses valises, ses boîtes et ses coquilles, une halte
 on bâtit son nid, brindille après brindille, une étape
 on laisse une page blanche à écrire, un phare...
 On y plante des graines à germer sur le balcon
 on y construit un petit monde entier,
 On y inscrit ses drames et ses exils,
 ses valeurs et ses fêtes,
 ses cultes et ses deuils.
 On s'y repose en rond, à la source,
 entourés de jouets et de chats,
 on y rit, on y rêve et on y pleure près du feu
 on y fait et on y élève des enfants
 qui dessineront tous, qu'ils soient rois ou bergers,
 une maison au toit pointu, une cheminée en travers,
 et une lampe jaune qui éclaire le centre.
 On y installe enfin le goût et les conditions de l'étude,
 de la tolérance et de la justice,
 ou non...

Je suis infirmière,
 et j'ai tant appris en entrant chez tant d'autres
 pour panser leurs blessures.

Je sais qu'on peut garder sa valise au pied du lit,
 et qu'elle peut rester pleine,
 je sais qu'on peut fuir sa maison,
 le regard tourné vers l'arrière,
 à cause du fracas d'un ascenseur,
 de murs ou de plafonds mal isolés,
 d'un escalier impossible à monter,
 d'une porte trop étroite,
 d'un lavabo trop haut,
 à cause d'une baignoire,
 obsolètes et obstinées baignoires...
 à cause de l'absence de volets,
 une torture, pour les gens du Sud.
 J'ai vu l'Arménie et l'Ariège le même jour,
 le Maroc et le Mali, mais partout,
 ça sent le café et la tarte aux pommes,
 le bain des bébés et le sommeil des écoliers,
 l'encens, la lavande et la citronnelle.
 Et toujours, un écho dans un cadre délavé
 montre le village sépia des grands-parents,
 parfois une bougie, un ruban, un brasero,
 un autel pour les ancêtres,
 les points d'ancrage d'avant avant,
 autant de bases arrières qui préparent nos envols,
 mesurent le temps passé et le chemin parcouru.

Nos maisons s'incarnent peu à peu,
 on se les approprie pour une illusoire éternité,
 leurs murs disent notre bout de route,
 portent nos odeurs et celles de nos cuisines,
 et alors seulement, une fois rassurés,
 on invite le voisin, puis celui d'à côté
 pour accueillir les chants et les cris du monde.

Monique Lachaux

Vieillesse et habitat

L'individu, et a fortiori celui qui est âgé, n'est pas un simple «résident de l'espace». De plus, certaines situations liées à l'avance en âge accentuent l'appropriation de l'espace domiciliaire, rendent plus puissante cette relation entre l'homme et son habitation. La cessation de l'activité professionnelle redonne au domicile la prééminence des lieux de vie. L'homme au travail passe plus de temps éveillé dans le lieu où il exerce son métier que chez lui et ce depuis que l'urbanisation a dissocié ces deux espaces pour nombre d'entre nous. La retraite, c'est le retour au domicile qui va devenir, ou redevenir, l'espace principal autour duquel les activités sont organisées. La durée quotidienne au domicile est de 15H30 pour les actifs et de 20H10 pour les inactifs¹. La survenue d'incapacités accentuera encore cette hégémonie, modifiant durablement l'équilibre intérieur/extérieur. Si le logement est un refuge, il peut devenir geôle. Telle cette femme de 90 ans encore suffisamment autonome pour vaquer à ses occupations chez elle mais qui n'est pas sortie depuis plus de deux ans à cause des 78 marches qui la séparent de la rue. La demeure, étymologiquement, c'est le lieu où l'on tarde, où l'on reste et s'attarde. Tout est souvenir, habitude, réminiscence. C'est une sorte de livre où chaque jour est une page, où chaque événement, extraordinaire ou banal, s'inscrit puis se lit, parfois malgré soi. L'aide à domicile, l'hôte, le non familier des lieux devra faire preuve de prudence chez la personne âgée pour déranger tel objet dont la place a un sens, une histoire, et d'écoute pour comprendre le lien original qui unit la personne à son domicile. Le logement est une mémoire de soutien.

Vouloir parler d'habitat et de personnes âgées, c'est prendre le risque très rapidement de commettre de grossières erreurs. Parler d'habitat adapté et de services à la personne, c'est laisser entendre que la spécificité de l'âge, du grand âge, se réduit à des éléments déficitaires qu'il faut traduire en handicap et dépendance. Du même coup, la personne se trouve jivaroïsée, ne laissant plus apparaître d'elle-même que ces «besoins» qui ne la rendent visibles qu'au travers de services et des équipements.

¹ Seniorscopie, 18 mai 2005

L'habitat n'est plus ce lieu extraordinaire d'expansion spatiale de l'individu, un espace aux multiples fonctions; il n'est plus que l'expression des manques et un lieu d'exercice de nombre de professionnels.

Vivre chez soi le plus longtemps possible, et donc mourir à son domicile, est un des désirs les plus répandus. Le lieu familial apporte la sérénité de la durée. La menace paraît moins cruelle quand l'intimité du lieu vous est tendrement fidèle. Pourtant, nombre de professionnels et de familles ne se donnent pas tous les moyens d'éviter la mort à l'hôpital ou la fin de vie en hébergement collectif. Prévention, notamment des accidents domestiques, adaptation, utilisation à bon escient de techniques telles que la domotique, aide aux aidants, politique sociale du logement, services de soutien à domicile et structures intermédiaires (accueils de jour, hébergements temporaires...) sont autant de moyens qui permettent de reculer les limites de la vie à domicile, limites qui correspondent plus d'ailleurs à des options économiques et des choix politiques qu'à véritablement un seuil technique critique.

Au niveau local ou régional, l'analyse des besoins doit prendre en compte les migrations de retraités liés aux rapprochements familiaux, au retour en milieu urbain (Proximité des centres de soins, des services de proximité, des transports collectifs) et à l'attractivité de certains territoires (Héliotropisme, terres natales, valeurs écologiques). Il s'agit en fonction des causes mises en avant d'une mobilité de confort ou d'une mobilité de précaution.

Vieillir peut accentuer les difficultés liées à sa relation avec l'environnement en raison du développement des incapacités (accessibilité, services, moyens de locomotion, relais repos...), mais en fait, nous rencontrons tous, périodiquement ou sporadiquement, des difficultés de cette nature. Il faut s'inscrire en faux contre l'affirmation simpliste qui consiste à établir une égalité entre l'âge et l'incapacité, la dépendance et le handicap². Statistiquement, plus les âges sont élevés et plus la proportion d'incapacités et de handicaps croît, mais de nombreuses personnes âgées finissent leurs jours sans que leurs incapacités leur aient

² Une déficience peut engendrer une incapacité entendue comme une limitation fonctionnelle d'une personne. Cette incapacité est susceptible, en interaction avec l'environnement, de produire un handicap. En fait, l'environnement peut atténuer ou accroître l'incapacité. Quant à la dépendance, rendons-lui sa transitivité pour mieux la comprendre (dépendre de quelque-chose ou de quelqu'un).

imposé une dépendance ajoutée. Animaux sociaux, nous sommes en effet tous dépendants. Dépendance affective par les liens qui nous attachent aux autres, dépendance alimentaire puisque la majorité d'entre nous ne se procure les aliments que par personne ou service interposé, dépendance technique en raison de l'ensemble des biens et des objets que nous utilisons (vêtements, constructions, matériels électriques ou électroniques, automobile...) et que nous ne saurions réaliser nous-mêmes, voire réparer. Nous sommes tous interdépendants et la «dépendance» accolée au grand âge n'est qu'une facette plus visible que les autres des solidarités fonctionnelles qui constituent la trame permanente de nos vies.

Un sondage TNS-Sofres-Notre temps-Fondation Caisses d'épargne³ fait état de l'attachement des personnes à un habitat individuel aménagé permettant le maintien de l'autonomie et du lien social (82 %). Néanmoins, cela ne signifie pas nécessairement un habitat suréquipé, aux aménagements exprimant avec force les réponses potentielles aux handicaps à venir (couloirs surdimensionnés, barres d'appui omniprésentes, douche au niveau du sol...). Cette volonté de bénéficier d'une adaptation discrète de son espace domiciliaire est confirmée par une étude⁴ sur des dossiers Pact-Arim concernant les personnes de 60 ans et plus qui met en évidence trois orientations. Tout d'abord, le petit nombre de dossiers comportant de l'aide aux handicaps (Il s'agit plutôt de l'amélioration de l'état général du logement) et, quand il y en a, ils se cantonnent à l'aménagement des sanitaires et de la salle de bain. Deuxièmement, ce sont des travaux modestes qui bénéficient à des revenus modestes; troisièmement, l'aide aux handicaps s'adresse à une population plus jeune. Les objets considérés comme ordinaires sont préférés aux objets associés à l'image du handicap (Détournement de l'usage). Les objets marqueurs de handicap, de maladie, de médicalisation sont refusés ou inusités. Objets réinventés, détournés, bricolés, rectifiés (siège rotatif dans une voiture, cannes télescopiques pour attraper, chaise ordinaire avec roulettes en guise de déambulateur...).

³ Seniorscopie, 11 octobre 2006

⁴ Françoise Leborgne, Simone Pennec, Aménager son logement quand on est vieux, Les cahiers de la Fnadepa,

Choix du lieu de vie et droit au risque

Tout au long de la vie, les rythmes et les modes de vie changent en fonction des événements familiaux, des situations de travail ou de vie, et peuvent se traduire par des bouleversements dans le lieu de résidence. La vieillesse est une étape dans ce parcours, et non pas une situation de nature si différente qu'il faille changer notre regard sur la personne.

Par ailleurs, à force de vouloir parler et traiter avec beaucoup de technique et d'objectivité de nos lieux de vie, mais surtout des leurs, on en oublie l'essentiel. Les professionnels que nous sommes dépouillons l'espace domiciliaire de ce qui le rend absolument unique. Le lieu de vie engage l'estime et l'image de soi, l'identité et l'identification sociale, la gestion de l'espace et la gestion des relations.

C'est à partir du domicile que se définissent les distances sociales, intimes, personnelles, sociales et publiques (E. T. Hall). Nous y réglons nos relations en établissant un système de protection qui assure une sécurité affective contre les intrusions ou les menaces, perçues ou réelles. L'espace personnel est un sas, un halo qui entoure la personne et qui ne peut être pénétré par autrui, de manière acceptable, que dans certaines situations sociales définies. La possibilité pour la maison de s'ouvrir à autrui est aussi essentielle à l'essence de la maison que les portes et les fenêtres closes (Levinas, 1961).

Nos logements nous ressemblent, ils traduisent notre intériorité⁵; ne parle-t-on pas également d'intérieur à propos d'un logement que l'on veut dépeindre et de notre vie psychique (for intérieur, intériorité)? Il s'agit d'un territoire puissamment lié à l'identité de ceux qui l'habitent (Habere : se tenir, tout comme l'habit et l'habitude). Le domicile fait bien partie des stratégies identitaires qui visent à défendre son existence et sa visibilité sociale, son intégration, tout en se valorisant et en cherchant sa propre cohérence (identité et mémoire de soutien). Que le «chez soi» qui donne à voir que le domicile est bien une double peau (moi-peau d'Anzieu) vienne à manquer (SDF, institution) et les repères de l'identité se brouillent.

⁵ Cf. BACHELARD (G.), *Peau et les rêves, essai sur l'imagination de la matière*, éd. José Corti, Paris, 1942.

Ainsi, ne pas pouvoir le choisir, c'est prendre le risque d'un effondrement psychique, d'un désintéret pour le monde, d'une errance intérieure, d'un sentiment d'isolement. On peut en mesurer l'impact avec des études montrant que les résidents ayant eux-mêmes demandé à entrer en établissement ont survécu plus longtemps que ceux qui y ont été « placés ». D'autres études ont montré que la détérioration de l'état de santé après institutionnalisation était directement corrélée au niveau de participation et de maîtrise du résident sur son entrée en structure. L'importance du choix du lieu de vie peut également être mis en évidence grâce aux stratégies psychiques coûteuses, mais nécessaires, que les individus mettent en œuvre en entrant dans des établissements.

Le Corbusier se plaisait à dire que « la preuve première d'existence, c'est d'occuper l'espace ». Il faudrait dire à propos de la vieillesse qu'occuper l'espace est dans le parcours de vie, la dernière preuve d'existence. Il ne s'agit donc pas de la galvauder, de la brader au motif qu'étant vieux nous ne serions plus capable de décider de notre lieu de vie, de notre mode de vie, c'est-à-dire de choisir et de prendre des risques.

Mais au nom de quoi nous empêcherait-on de choisir notre lieu de vie ? Au motif, au seul motif d'un critère d'âge qui voudrait que la vieillesse aliène notre jugement ?

La vieillesse engendre ainsi des sentiments, des perceptions individuelles et sociales extrêmes. Ici, le rejet, le déni, la marginalisation, l'inutilité ; là, une soif de protection, de surprotection, d'aide, de soutien. Ici, on veut la protéger de tous les risques présents et à venir, là, on considère qu'il faut lui imposer ce qu'elle a choisi jusque-là.

Nous voilà donc avec une vieillesse dont la liberté est en instance, rognée, réduite par des attitudes profondément opposées. Une sorte de jivarisation de la liberté. La liberté en actes, c'est choisir ; choisir c'est prendre des risques ; prendre des risques, c'est tout simplement vivre.

Si tout le monde acquiesce en principe sur l'égalité des droits des citoyens, la vieillesse semble en capacité d'écorner le consensus et de transgresser le principe. La parenthèse s'ouvre sur des cas particuliers qui vous sont proposés comme autant de situations extrêmes qui obligerait

à déroger à la règle définie préalablement. Pourquoi pas, après tout, envisager qu'il faille prendre en compte des situations qui méritent une attention particulière dans l'intérêt de la personne. Mais, en réalité, il s'agit ici d'un processus insidieux où la caricature du particulier vient entacher le général alors qu'il devrait en assurer les frontières. Alzheimer et son cortège de troubles, la très grande vieillesse et l'ombre portée de la dépendance qui ne cesse de s'étirer, la vulnérabilité qui imposerait une protection rapprochée en sont les figures les plus courantes. Mais au lieu de confiner les situations particulières et de les traiter avec des règles d'exception, voilà que nous nous mettons à les ériger comme symptômes de l'ensemble, comme paradigme autorisant de déroger au droit des personnes. Voilà le choix et le risque évacués, au mieux réduits. Et au nom, entre autres, d'une vision de pertes continues et irréversibles, ils ne seront plus jamais restaurés. Les mentalités et les représentations sociales de la vieillesse s'expriment ici en pleine puissance. La loi sociale qui préside aux destinées de la vieillesse est une loi martiale par la violence de ses interdits et la force de ceux qui les érigent. Et ces interdits vont à l'encontre d'une élémentaire lecture des droits associés à la citoyenneté et aux usagers du médico-social en particulier.

Paradoxalement, la force d'amoindrissement des droits qui s'exerce à l'encontre des personnes accompagnées a le visage de la responsabilité, le geste protecteur et la voix de l'organisation. Voilà des professionnels responsables d'autrui, des limitations posées pour son bien, des affects qui rendent délicates toutes velléités d'opposition : la personne est progressivement dépouillée de sa capacité à gérer sa vie selon ses propres critères et de son potentiel de résistance...

Finalement, ce qui au départ était perçu comme une volonté empathique et solidaire - apporter un soutien à des personnes vulnérables - devient une gestion étroite du risque et du choix. N'avons-nous pas affaire là à un processus d'aliénation⁶, ce fait de céder ou de perdre un droit, un bien naturel? Est-il encore utile, dès lors que ce processus est perçu, de s'étonner que la personne finisse par se sentir étrangère

⁶ Étymologiquement : rendre étranger, céder à autrui

au monde, dans le regard des autres puis à soi-même... Le sentiment de perte de sa liberté conduit souvent à deux extrêmes : le rugissement de la fureur et le désintérêt au monde. Ne sont-ce pas là des symptômes de la démence et de la dépression? Ces conséquences ne sont-elles pas de même nature que les causes que l'on supputait?

Le lieu de vie : l'ultime liberté

Mon lieu de vie est indissociablement lié à ma liberté. Non seulement, c'est par excellence l'endroit où l'on peut s'abandonner, se laisser aller, se dépouiller de ses habits sociaux et des normes qui pèsent, mais c'est aussi un territoire où nous exerçons une sorte de droit de possession; il correspond alors à une zone d'emprise à laquelle nous pouvons nous identifier. C'est à partir du domicile que se définissent les espaces intimes, personnels, sociaux et publics. Nous gérons toutes nos relations, symboliquement et réellement à partir de notre lieu de vie.

Des risques du changement au risque majeur : la perte de toute singularité

Changer de lieu de vie sans que vous en soyez le maître d'oeuvre, c'est prendre le risque que ce moi distendu qui s'étend au domicile se recroqueville; c'est risquer de perdre cette enveloppe d'espace-temps aux fonctions identitaires.

La différence fondamentale entre un déménagement et l'entrée en institution tient à trois éléments majeurs : nous sommes rarement décideurs en la circonstance; nous sommes confrontés à l'idée qu'il s'agit là du dernier changement de lieu de vie; nous craignons fort de voir s'y dissoudre notre singularité.

Et ce sont bien les choix que nous faisons qui signent notre singularité, nos choix qui sont l'expression de nos projets, cette capacité de projeter notre personnalité – désir, identité – dans le monde. Le projet est un moi qui se distend par anticipation. C'est le symptôme le plus expressif de la singularité. Le projet est une anticipation qui met en jeu le choix et le risque. Même dément, le désir s'exprime et le projet prend forme avec ses anachronismes et ses ubiquités...

Notre société est de ce point de vue atteinte de schizophrénie lorsqu'elle nous enjoint, pour bien vieillir, de rester indépendant, autonome, tout en considérant qu'elle peut nous en priver « pour notre bien »...

«L'apprivoisement élémentaire des risques liés au seul fait de vivre accompagne l'existence de tout homme» affirme David Le Breton. La vie n'est donc pas sans risque. Par le simple fait d'exister, le risque nous parcourt. Il est intrinsèque à l'existence : «Ontologiquement, le risque est notre statut»⁷. Cette affirmation n'est pas sans conséquence. Elle interdit toute disparition du risque, quel que soit le soin que l'on mette à tenter de l'éradiquer. Cela implique, lorsque le risque est vécu comme un danger insoutenable, qu'il en découlera des comportements indéfiniment obsessionnels, des angoisses en cascade, une intransigeance dans le regard porté sur le monde. Plus radicalement, annihiler le risque serait supprimer la vie ou faire en sorte que la vie ne soit plus la vie. Ce dernier point est une référence à une protection qui donnerait une extrême exigüité à l'existence : serait-ce, pour le sens commun, encore vivre ? Une assurance contre le risque, mais pas une assurance sur la vie... Il s'agirait donc d'adhérer à cette consubstantialité de la vie et du risque, de l'accueillir afin qu'elle participe à l'être en devenir : « Peut-être la condition humaine se caractérise-t-elle non seulement par les risques qu'elle comporte (...), mais encore et bien plus profondément par la nécessité d'accepter ces risques, et de s'interdire de croire qu'il serait possible et, en dernière analyse, avantageux de parvenir à les supprimer »⁸. Le paradoxe de la grande vieillesse telle qu'elle est appréhendée est de vouloir à tout prix protéger le vieillard de la mort en l'empêchant d'être pleinement vivant.

Le droit au risque est l'expression d'une manière profondément humaine d'être au monde

Jean-Jacques Amyot

⁷ F. Jeanson, « Le risque », *Esprit*, n° 1, 1965, p. 83.

⁸ Gabriel Marcel, *Homo viator*. cité par Foulquié op. cit. p. 646.

Un logement pour qui et pourquoi ?

Le projet « 50 000 logements nouveaux autour des axes de transports publics » est ambitieux puisqu'il sous tend une augmentation de population de plus de 30 % et du nombre de logements de 14 %. Il aura un fort impact sur l'agglomération bordelaise en contribuant à poursuivre la transformation de son image initiée avec l'arrivée du réseau de tramway et à l'élargissement ou au renouvellement de la population.

L'émergence de nouveaux pôles urbains associant habitat, équipements et services redéfinira un nouveau maillage du territoire et participera à la création de nouveaux quartiers ou tout au moins à leur redéfinition.

Une des questions résidera dans les usages et les images que l'on voudra ou que l'on devra leur donner. Fonctions à développer ou à créer pour répondre aux besoins des populations à accueillir, et aux fonctions urbaines à remplir pour structurer le territoire ;

- équipements de quartier et de territoire ; lesquels, publics concernés, localisation,... mais aussi de quelle compétence ou responsabilité ; communautaire, municipale, associative ou privée...
- structures et activités économiques ; services, commerces, activités, emploi,... natures, typologies, besoins induits (accessibilité, superficies, modes d'implantation...), interlocuteurs et types de relais porteurs de projet
- forme urbaine choisie ou subie ; structure viaire, espaces urbains, implantation des équipements et fonctions, accessibilité, densités et hauteurs des constructions,...
- place accordée aux paysages urbains ; rôles et proportions dévolues aux zones minérales, aux espaces végétalisés, aux espaces naturels et aux grands paysages de l'agglomération
- nature et qualités des populations à accueillir ; place accordée aux différents âges : les enfants, les jeunes, les ménages, les anciens, les populations fragiles ou stigmatisées, etc...
- typologie des logements résultants du point précédent ; taille des logements, place du locatif public et privé, place de l'accession et finalement nature des opérateurs à mobiliser.

Enfin restera à définir les outils et structures opérationnelles ; instances de décision, montages juridiques, mobilisation du foncier ou moyens d'incitation à la mutation, outils règlementaires..., ainsi que la place dévolue à la concertation ; attentes, publics concernés, moyens déployés...

Il est vain de rechercher un dogme strict d'intervention et de conception tant les situations et les potentialités du territoire métropolitain sont et seront variées et singulières. L'air du temps veut que le projet puisse être mis en avant et soit la base de toute réflexion. Reste à en déterminer les contours au cas par cas et de projeter la démarche dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable inscrit et à inscrire au PLU communautaire.

La proposition du groupe «Habiter» dans le projet de 50 000 logements est **de centrer la réflexion autour de la dimension humaine**. Dans le contexte qui nous intéresse, les urbanistes ont une problématique de planification et de répartition dans de l'espace, avec une approche à la fois paysagère, de transport, des pénétrantes, d'étalement urbain, de densité, de nœuds routiers etc. On est au stade des «patatoïdes» d'organigramme et d'intentions générales mais la question fondamentale «une commande par qui et pourquoi» ne se pose pas clairement.

Avant de commencer à esquisser des axes de spatialisation, le groupe pose la question centrale : Un logement pour QUI ? Les maîtres d'œuvre dessinent pour quel public ? Y a-t-il un cahier de charges avec une grille précise sur le **contenu... du contenant** (Habitat) ? Par définition le logement doit être accessible à TOUS. La notion d'accessibilité regroupe plusieurs dimensions : financière, sociale, de handicap, etc... La question de pouvoir accéder à ces logements «high tech» se pose pour des familles qui ont déjà du mal à se loger en centre-ville (ou urbain) et qui s'éloignent de plus en plus vers la périphérie pour des loyers accessibles. Se pose alors l'autre problématique : celle de l'étalement urbain, la difficulté des transports, celle des écoles, des activités économiques et les lieux du travail. Le trajet domicile / travail et les conséquences sur le développement durable des choix d'aménagement.

Construire du logement neuf dans des interstices urbains en friches ou pas, est l'ambition légitime du projet de 50 000 logements, mais qu'en est-il du parc existant des logements vacants qui peut couvrir de besoins pour un grand nombre de familles démunies aujourd'hui et dans l'immédiat. De quels outils la collectivité dispose-t-elle pour mettre en place un plan de relogement? Vis-à-vis du particulier? Peut-elle influencer sur les loyers, peut-elle instaurer des périmètres de préemption? Qui réhabiliterait ces logements et avec quelles aides? Devant la spéculation immobilière et bien que des outils financiers comme ceux de l'ANAH existent, des centaines d'appartements restent vides ou sont pris en main par des marchands de sommeil. Dans les programmes neufs quels outils La Cub et la maîtrise d'ouvrage publique en générale opposeront aux promoteurs pour éviter une hausse du m² dans ces ensembles de construction neuve? Et que dire de la promotion privée où le marché est libre!

Les familles nombreuses, les gens du voyage (...), nécessitent un regard particulier avec une approche qui prend en compte leur culture et la manière de vivre l'espace. Sans exclure mais en intégrant. Etudier les plans, faire des propositions avec un souci de modularité, d'extension en tenant compte des contraintes de notre temps et des usages sociologiques d'aujourd'hui. Faire communiquer les plateaux, avoir une élasticité d'espaces dans les cages d'escaliers et liaisons verticales. Travailler des plans de masse qui vont permettre une mixité sociale, culturelle, et économique en répartissant les fonctions. Cette dernière dimension ne transparait nulle part. La localisation de l'activité économique ne se décrète pas. Elle se programme en amont. Elle a ses règles et nécessite un réel savoir-faire dans les opérations d'aménagement. Il n'est pas concevable de s'imaginer des quartiers de demain sans ce lien qui crée la vie, la proximité enfin le lien social. La dimension économique, avec le choix judicieux bien reparté dans l'espace et dans le temps ne peut contribuer qu'à l'équilibre social et au maintien d'une population. Avoir les services de «premier besoin» sur place évite de prendre sa voiture pour chercher son pain ou amener sa veste au pressing... et que dire du bonheur d'avoir son primeur et charcutier à 50 mètres de chez soi...

Gérer l'espace privatif et semi-privatif vis-à-vis de l'espace public est aussi un autre aspect à prendre en compte qui renvoie à la diversité et au multiculturel. Penser à créer des espaces communs, des « bulles d'aération » des lieux de rencontre, des équipements. Pratiques, usages, vécus à observer pour un plan de masse réussi. L'espace public « immédiat » (routes, trottoirs, placettes) doit lui aussi faire l'objet d'une mise en accessibilité car cela ne sert à rien d'avoir un logement ou un commerce accessibles si l'on ne peut s'y rendre.

Travailler la culture et les ambiances en traduisant une architecture accessible à tous. Matériaux et formes pourraient contribuer à s'ancrer au territoire et s'approprier le(s) projet(s). Ne faut-il pas faire participer les habitants sous forme d'un projet commun? S'imaginer des outils comme une coopérative d'achats, boutique, épicerie, solidaire, etc... afin de garantir la maîtrise d'usage trait d'union entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre. Par ce biais, la concertation prendra toute sa dimension sociale et se différenciera de la gouvernance elle plutôt vécue comme acte politique.

Le groupe Habiter souligne la nécessité d'un médiateur « chargé de mission projet ». Personne experte et rompu aux techniques d'urbanisme et de la concertation il contribuera à cimenter les propositions venues de la base et faire adhérer la dynamique locale vers ces projets et non pas contre.

Ainsi la dimension humaine prendra toute sa valeur d'usage confortée par les approches proposées ci-dessus non exhaustives : sociale, culturelle, économique, architecturale, urbanistique, financière.

Une réflexion holistique pour un territoire de demain.

Evanguélia Michaeloudes-Montarnier

Architecte et Urbaniste

Construire une ville durablement désirable

Cette autosaisine se propose de réfléchir sur le thème «habiter» et «habiter La Cub». Un thème particulièrement d'actualité puisque La Cub prévoit, envisage et se prépare à accueillir massivement le flux de migration dans la région des années à venir. C'est l'objet de l'opération «50 000 logements autour des axes de transports publics» où La Cub réfléchit sur les dispositions urbaines à mettre en œuvre et s'interroge sur l'impact de l'arrivée de 150 000 à 200 000 personnes sur le territoire de La Cub.

150 000 à 200 000 habitants nouveaux qui, en s'installant, prendront possession du territoire en attendant qu'il leur offre les conditions de vie nécessaires à leurs développements. Ils attendront de pouvoir entrer en synergie avec la vie existante et à y trouver une place satisfaisante. Cette intention, même si elle est dans le cours des événements à venir, va créer des bouleversements territoriaux et des mutations extrêmement importantes dans les organisations humaines existantes.

Vécu et identification à un territoire

À l'occasion d'une saisine précédente, à la demande de La Cub, le C2D s'est penché sur la question de l'identité de La Cub. Au milieu des nombreuses approches de cette question, l'une d'elle a particulièrement mobilisé le groupe de travail. Il s'agit d'un essai de compréhension des modes d'identification au territoire de La Cub par ses habitants. Une vingtaine (18) de portraits de citoyens ont servi de matière première.

Cette approche paraît incontournable pour réfléchir sur l'urbanisation de La Cub.

Les vécus de la ville proposés par les habitants laissent une image complexe et floue éloignée des approches des acteurs publics. Une approche fonctionnaliste n'est pas suffisante. Le mode d'appropriation peut-être inattendu; ce n'est pas parce que l'on crée une place bien irriguée par les moyens de transport qu'elle deviendra une agora, à contrario, ce n'est pas parce que l'on crée un espace d'agrément et de mise en valeur qu'il ne le deviendra pas. L'appropriation du territoire a d'autres règles.

Je me propose dans cette contribution d'essayer de prolonger cette première analyse pour établir quelques liens qui permettent de la rapprocher d'une vision plus opérationnelle de l'urbanisme.

Nous proposerons quelques approches qui lèveront le voile sur des mécanismes complexes qui paraissent pertinents dans la fabrication de ville et qui mériteraient une analyse plus approfondie.

Nous repartirons de la fonction individuelle et collective de l'espace référent. Nous en servirons pour faire une approche dynamique de la ville. Nous rapprocherons ces notions au sens à donner aux projets sur le territoire. Nous proposerons de faire du territoire de La Cub un atelier d'étude et d'expérimentation de ces mécanismes.

L'espace référent

Lors de l'analyse des portraits, nous nous sommes intéressés au lien qu'entretient une personne avec le territoire où il vit.

Etre originaire

Chaque personne est liée à un territoire de rattachement auquel il s'identifie. Nous avons tendance à le confondre avec le territoire d'où on est originaire. Or, lorsque la personne est arrivée jeune, elle ne connaît que son territoire d'accueil. Celui-ci, de fait, devient son espace référent. Son territoire d'origine devient un espace secondaire.

Quand l'espace référent est nourri d'un sentiment d'intégration dans une communauté territoriale, l'individu établit un lien très puissant avec le territoire. Il crée un lien de justification de l'individu et de revendication de son existence, donc d'identification. Il en est de même pour l'attachement aux singularités culturelles qui expriment une manière particulière partagée d'être au monde. Ces liens extrêmement puissants sont au cœur de la résistance sociale. Cette résistance a une grande valeur de cohésion et de stabilité sociale.

Pour illustrer notre propos, citons un exemple régional à la dimension métaphorique : les basques attachés à leur singularité font survivre une langue datant de la préhistoire.

Cette notion d'espace référent est la fondation de toute forme de nationalisme.

L'espace référent permet à chacun d'évoluer dans un espace temps maîtrisé.

L'espace référent est une construction psychologique qui permet à chacun d'évoluer dans un espace temps maîtrisé. Il est son territoire humanisé personnel, son microcosme. Il possède une cohérence anthropomorphe, des caractéristiques territoriales et sociales. Il est au cœur de la fabrication d'un système de valeurs, des enjeux du vivre ensemble et d'une vision du monde. Il se crée avec l'histoire de l'individu.

La réalité de cet espace est manifestée par le traumatisme psychologique et la nostalgie ressentie lors des mutations du territoire. Elles correspondent rarement à ce qui pouvait être souhaité. Même si ce territoire n'était pas considéré parfait, chez l'habitant apparaît le sentiment que même son imperfection était maîtrisable. Ce bouleversement de l'espace est vécu comme une atteinte à sa personne.

Ce traumatisme exprime aussi le sentiment d'impuissance sur son propre territoire par l'exclusion au projet qui modifie le territoire, donc d'exclusion de la communauté qui le gère. Les modifications sont vécues comme incohérentes.

Bien sûr, ce traumatisme est à relativiser selon de nombreux facteurs, comme l'âge des personnes concernées, la proximité du chantier, le bienfait ou la nuisance qu'ils en retirent, etc. De toute façon, chacun devra faire le deuil de l'espace antérieur pour accueillir en lui le nouvel espace et se le réapproprier.

C'est aussi une grille d'appréhension de nouveaux territoires pour les personnes qui vont ailleurs.

L'espace référent permet de construire une grille de lecture.

Celle-ci est particulièrement manifestée par les commentaires de touristes visitant des territoires étrangers lorsqu'ils se laissent aller à des appréciations sur l'étrangeté des modes de vie et des pratiques auxquels ils sont confrontés.

Il en est de même pour le migrant ayant grandi sur d'autres territoires, dans d'autres cohérences sociales. Son espace référent se retrouve

déraciné de son territoire mais celui-ci devient une grille de lecture du nouvel espace à habiter et à investir.

En s'investissant dans la vie locale, le migrant va interroger la cohérence d'autrui sur la base de sa propre grille de lecture. C'est un enrichissement majeur du dynamisme cosmopolite.

En même temps, plus il entre en contact et plus il intègre la différence, l'apprivoise et la fait sienne. S'il ne repart pas rapidement, avec les années, la création d'une famille le migrant prend racine et le territoire d'accueil devient un espace référent.

Le temps est l'indispensable outil de fabrication d'un attachement à un territoire

Ainsi plus les migrations sur un territoire sont de courtes durée (transit ou du tourisme) moins il fabrique de lien avec le territoire et de lien social. Des flux importants de ce type de migrants créent une réponse marchande et culturellement faible.

Lieu de transit et nomadisme

Lorsque le migrant arrive sur le territoire par mutation professionnelle, par exemple, il a une approche plus consumériste puisqu'il sait qu'il repartira et il attend du territoire un hébergement temporaire agréable. Nombre de fonctionnaires d'Etat, à cet égard, se rapprochent des nomades. En effet, leur outil de vie est leur métier. Souvent, leur état offert le logement de fonction avec le travail (c'est à relativiser aujourd'hui).

Cependant, certains au soir de leur vie peuvent décider d'y revenir finir leurs jours.

Ville nouvelle – ville désirable

La ville nouvelle ex-nihilo est le regroupement d'une population dans un outil physique, un lieu de vie motivé par la proximité à un travail et parce que l'habitat et son lieu d'implantation offre le meilleur rapport qualité prix.

Cette population vient d'horizons différents. Cette population a comme point commun, le choix de ce lieu de vie. Aucun lien social n'est créé, tout est à faire ou à ne pas faire. La création de lien suppose de s'investir. Matériellement, la collectivité doit offrir les équipements nécessaires à la vie du groupe. Chacun a ce dont il a besoin et cet investissement n'est pas indispensable ni obligatoire.

Beaucoup trouvent dans l'indépendance à un tissu social un sentiment de liberté.

À l'inverse des villages où un lien social historique lie les habitants, lorsque l'espace se transforme en zone résidentielle (sans lien social), il peut se transformer facilement en zone d'incompréhension sociale et d'exaspération où est stigmatisée la différence. Ce territoire culturellement instable est fragile.

Cette réalité se manifeste particulièrement en temps de crise (comme un fort taux de chômage) car les solidarités ne peuvent pas se mettre en place puisqu'il n'y a pas de cohésion sociale préalable.

L'espace référent se fabrique avec le temps, avec la sédentarisation, la création d'un lien stable à un territoire. Plus les habitants sont récents, libres de choisir leurs lieux d'implantation, moins les racines avec le territoire sont profondes, plus ils entretiennent une relation consumériste avec leur territoire d'accueil. C'est la fragilité de la ville cosmopolite.

C'est, certainement, cette vision sociale que propose l'offre d'une «ville désirable».

L'énergie endogène et structures urbaines

Comme nous l'avons vu l'espace référent crée une formidable énergie et un fort attachement à une singularité territoriale et culturelle. Cette dernière rassure et stabilise les habitants dans des valeurs de cohésions sociales partagées par la communauté.

Une ville cosmopolite où les diversités culturelles peuvent vivre, se nourrir et évoluer, ce que nous appellerons une ville cosmopolite ouverte permet de confronter en permanence un point de vue local à d'autres venus

d'ailleurs. Le dialogue interculturel ouvre la ville vers une dimension plus universelle.

Une ville appropriée partagée est un creuset.

L'attachement à l'espace est un moteur majeur de sa construction. Si les conditions sont réunies le territoire est le lieu de confrontation des différentes lectures de l'espace et de « l'autre ». Les cohérences s'exposent et s'affrontent à l'occasion des projets qui se créent. Les fruits peuvent être des fusions, des fissions, des synthétismes culturels.

Le territoire est un terreau d'énergies, d'utopies, anciennes et nouvelles. C'est un creuset de développement singulier rénové culturel, économique, commercial, ...

La synergie se construit dans des groupes dont l'influence s'étend à l'ensemble de la collectivité et les gestionnaires peuvent participer à ces mutations en créant des terrains favorables à ce qu'elles se réalisent.

Le terrain de la confrontation culturelle : la juste tension sociale

Le terrain exprime en partie les conditions de la confrontation culturelle. Les différences sont aussi déstabilisatrices que nourrissantes. La cohabitation culturelle pacifique ne peut exister que grâce à la création d'une distance adaptée et de lieux de rencontre appropriés. Cette distance physique ou ces obstacles permettent à chaque communauté de continuer à entretenir sa cohérence sociale et d'entretenir avec l'autre communauté des rapports de voisinage ou marchand non déstructurant.

Un urbanisme de quartiers culturels se crée comme on le rencontre dans de nombreuses villes. La diversité des origines au sein de chaque quartier montre qu'ils sont ouverts et qu'ils sont, déjà, des creusets de diversités culturelles et de création de mutations culturelles. C'est souvent la première forme d'établissement spontanée.

Lorsque les cohésions sociales des quartiers se délitent, les quartiers s'ouvrent, le syncrétisme culturel ou intégration a déjà opéré. Cela ne signifie pas qu'il n'y a plus de différences et que chacun est capable de s'incorporer à la communauté voisine.

L'urbanisme doit permettre une cohabitation pacifiée en offrant la possibilité aux individus de gérer les distances nécessaires aux mécanismes de cohabitation des différences, de partage, d'intégration et de syncrétisme. Cela suppose une certaine confiance dans la capacité d'autorégulation d'un corpus social.

Parallèlement pour ne pas y perdre son âme, le territoire doit offrir une stabilité culturelle identifiable qui inscrit dans l'espace et le temps une stabilité référentielle de ses valeurs de cohésion. Cela pose aussi la question de l'importance des flux.

Dans le cas de la ville nouvelle ou quartier nouveau, la dimension culturelle n'est pas caractérisée aussi nettement. Cependant, l'afflux de population, dans une proximité mal gérée, crée des effets comparables.

Un lieu de vie communautaire : La stabilité territoriale et son échelle

Nous avons abordé le lien entre territoire et cohésion sociale, les conditions des échanges culturels. Une autre dimension fonde la fonction du territoire : il doit répondre au cycle de vie de ses habitants.

Un territoire n'est pas que le moyen de conquérir des marchés à l'export. C'est fondamentalement l'outil de vie d'une population qui peut y naître, grandir, procréer, vieillir et mourir. La totalité des énergies développées permet à l'ensemble du corpus d'y vivre.

Par sa nature, le territoire permet de se socialiser – comme l'enfant qui construit son espace référent-, de se désocialiser – en s'isolant-, de se resocialiser, de vieillir sans être déconstruit par une mutation trop rapide et importante de l'espace. L'espace peut et doit être un outil de construction, réparation, d'entretien et d'accompagnement de la vie humaine (au moins). Par exemple :

Enfance : Pour l'enfant, la possibilité d'en construire un facilement aura, pour bienfait, d'augmenter son attachement à un lieu, car il fournira un espace référentiel maîtrisé, donc rassurant, dès la petite enfance. Dans ce cas, le facteur d'échelle est important. *Voir la contribution de Christine Bielle.*

Personne âgée : Une stabilité territoriale permet aux personnes, dont les capacités d'action et cognitive diminuent, de pouvoir maintenir leur lien avec un espace référentiel suffisamment stable pour ne pas être précipitées dans la désocialisation par perte de repères.

Les personnes malades socialement : La régression sociale doit être considérée comme revers de l'évolution et comme inhérente à l'évolution de l'humanité. Le territoire peut être un outil de reconstructions psychologiques et de resocialisation.

Les personnes à mobilité réduites : Sans développer, elles imposent des adaptations particulières pour une appropriation de l'espace satisfaisante...

Des territoires de migration et de nidifications sociales

Le mode de vie cosmopolite entraîne un faible attachement à un territoire, une forme de nomadisme à sédentarité temporaire.

Par exemple : Madame Unetelle est venue dans La Cub à cause de la guerre du Liban, elle est attirée par la fac de Bordeaux à Talence. Elle y élève son enfant qui trouve du travail en Belgique. Ainsi, pendant ses vacances, cette personne va voir sa mère au Liban et sa fille en Belgique. Elle est attachée au territoire à cause de son métier et des actions qu'elle y développe. On peut se poser les questions suivantes : à la retraite, où ira-t-elle? - où choisira-t-elle de finir ses jours?

Aujourd'hui, il est inconcevable d'imaginer le territoire de demain comme un espace fermé. Il doit apparaître comme un espace de nidification sociale, comme un creuset de fabrication d'humanité donc de liens, d'attachements et d'épanouissement.

Entre état providence et autonomie.

Sans entrer dans une analyse critique de la prise en charge des citoyens qui ne peuvent maintenir leur autonomie, on peut considérer que face à la prise en charge et l'état providence d'autres approches sont envisageables reposant sur l'individu et ses capacités historiques de régénération.

En effet, l'énergie de l'appropriation est une énergie individuelle qui fonde l'espèce humaine. Il n'y a pas de mammifères sans lien social et sans territoire de vie. Pour les préhistoriens, l'apparition de l'espace entretenu date de 50 000 ans, cette acquisition a permis la création d'un espace temps maîtrisable par la création d'un lieu central référent et structurant le territoire.

Dans les cas de désocialisations importantes, cette dernière acquisition est remise en cause. Ces constatations montrent des processus de régressions qui s'expriment par un désengagement sur son espace référent.

A l'inverse, les modes d'appropriations du territoire de type sédentaire passent par la possibilité d'y agir concrètement et par la possibilité de créer son endroit, «construire» ou «faire construire», c'est aussi pouvoir choisir son lieu, pouvoir le transformer le rendre sien. C'est un moteur individuel majeur.

Ces ressorts au cœur de l'humain laissent penser qu'il serait possible de s'en servir comme modes de nidifications sociales, au niveau individuel, familiale et de l'espace public. Cela pourrait même être adapté à des personnes très désocialisées qui refusent la prise en charge et préfèrent une installation précaire qui soit le fruit de leur investissement.

Dans nos sociétés sédentaires, l'espace libre de propriétaire n'existe plus et les nomades sont écartés de leur tradition d'installation spontanée pour être parqués dans des aires spécialisées. Une société d'avenir doit pourvoir construire des conditions de confrontations des différences plus ouvertes. Cela est possible avec une approche mise en perspective dans l'histoire de l'évolution. Là aussi, une mise en scène territoriale permettrait des échanges pacifiés avec des cultures qui nous côtoient depuis des siècles. Il est certain qu'elles ont ou auront à nous apprendre.

Cette réflexion doit aussi se poursuivre sur la durabilité d'espaces aux fonctions trop spécialisées qui créent de fortes dépendances.

L'état providence n'est pas si ancien et l'avenir n'est pas si clair.

Le territoire de La Cub : Une texture faite de tensions, de laxités et d'enchevêtrement de cohérences

La prise en compte de ces différentes approches laisse entrevoir une ville à plusieurs vitesses qui s'inscrit dans une cohérence avec l'histoire de l'humanité exprimée avec singularité en un lieu.

La somme des espaces référents des habitants de La Cub offre un espace mental investi par l'imaginaire de l'ensemble de ses habitants. Il est multicentrique, multi-référencié et plus les habitants sont cosmopolites plus il est étendu géographiquement et culturellement plus il déborde du territoire. La Cub apparaît comme un lieu spécifique, une focalisation du point de vue dans le territoire mental de ses habitants.

La Cub apparaît, aussi, comme une texture à densité variable d'humains et de tensions sociales, à fonctionnalités diverses, complémentaires et à multiple échelles de cohérences. Cela dessine des lieux interdépendants de tensions sociales et des lieux de laxités dans un continuum.

D'autre part, cette texture est vivante. Il s'y imprime la pression sociale, les aspirations de sa population, les grands projets structurants, les offres et les demandes. De fait, des lieux fonctionnels se créent, se déclassent, la ville s'étend, se réhabilite, se reconstruit sur elle-même, les tissus se reconstruisent, se densifient...

Urbanisme spontané et planifié, deux énergies complémentaires

Le juste équilibre entre la gestion publique et l'autogestion est une des clés de l'apparition des modes d'appropriation de l'espace. Il en est de même dans la production du cadre bâti.

Le projet architectural et urbain est par définition une projection vers l'avenir. Cette projection s'appuie sur un constat de l'existant et propose une réponse à un besoin dans une nouvelle vision du monde. C'est la démarche même de l'utopie. Cette dernière est un grappin lancé vers l'avenir. Elle est susceptible de nourrir la communauté. C'est une énergie que le projet d'auteur offre au temps et aux autres. C'est une énergie très utile à la vitalité d'une société. Par contre, comme

toutes les utopies, elles résistent plus ou moins durablement au temps, car, par nature, elles sont temporelles, ainsi, à l'échelle de projets de tailles limitées, elles sont une richesse, mais, à l'échelle de politique territoriale de grande ampleur, elles peuvent devenir un problème important. Ainsi, les utopies portées par l'appareil de l'Etat ou des collectivités territoriales peuvent prendre des dimensions qui deviennent des erreurs historiques au coût social extrêmement lourd : chacun aura en tête quelques exemples de cela.

L'approche endogène préserve des échelles de projet à l'impact limité. Ce mode de fabrication d'urbain fait le charme des villages ostréicoles du bassin d'Arcachon ou les centres anciens de la totalité de nos villes et villages. Les bidonvilles des années 60 ne sont qu'un événement historique lié à des exodes et des flux migratoires inmaîtrisés.

L'architecture et l'urbanisme spontanés ou non planifiés ne sont pas sans cohérence, au contraire, elles expriment un supplément d'âme qui en fait souvent leur charme.

L'urbanisme spontané se gère par la pression que chacun exerce sur le territoire, c'est ainsi que se définissent les espaces publics et privés. Le gestionnaire territorial a de nombreux outils pédagogiques et opérationnels à sa disposition pour participer à l'évolution de l'humanisation du territoire.

La prise en compte du territoire comme lieu de nidification sociale, lieu de vie et de fabrication d'humanités est une approche durable (soutenable et d'avenir). Le XX^e siècle a montré les limites de la quête d'une culture de l'universalité. La réintroduction du local dans une pensée globale est source de création d'un universel circonstancié. Les projets conçus ex nihilo, décontextualisés n'ont plus de sens. Cela remet la singularité de chaque projet dans une matrice humaine et territoriale.

La Cub un terrain d'expérimentation muni d'un observatoire des identités et de la vitalité urbaine.

Dans cette approche du fait urbain, on comprend la nécessaire prudence à envisager lorsque l'on ambitionne des projets de l'ampleur des 50 000 logements si l'on veut en limiter les effets indésirables.

L'image de Bordeaux ville port, ville échelle nature a su jusque là être cosmopolite, les mécanismes d'intégration fonctionnent, une transversalité sociale et interculturelle se réalise spontanément dans un climat pacifique (ce thème est développé dans l'ouvrage sur l'identité de l'agglomération).

Ses particularités urbaines sont : une ville de faible hauteur, une grande proportion de maison avec jardin, une présence constante du paysage (fleuve et coteaux), la proximité du grand paysage et des lieux de nature. Une centralité à l'image de la ville peu dense. Une agora très vaste orientée vers le paysage, hormis la place de Victoire qui reste un point d'appel fort pour la vie étudiante.

La Cub est constituée d'une ville centre célèbre dans le monde entier, entourée d'un ensemble de villes périphériques, avec des accroches identitaires marquées, permettant de trouver des structures sociales plus petites et une relation à la nature moins urbaine.

Ici la relation avec le ciel et un carré de terre apparaît comme un droit.

Même si elle n'incarne pas un ancrage fort, elle crée un attachement doux qui fonctionne et permet de vivre ses différences et de les partager. Cette particularité fait que le groupe ayant recherché l'«identité de l'agglomération» a conclu dans son titre qu'elle était une «agglomération d'identités».

La Cub est une synergie à construire en permanence. Cette particularité offre une vitalité endogène qui a toujours existé. Cette réalité fonctionne sur notre territoire. Nous avons essayé de proposer quelques pistes de compréhension dans l'ouvrage sur l'identité et cette présente réflexion.

Pour Guy Di Meo «les identités ouvertes sont porteuses d'innovation et de progrès social, de démocratie» et il serait intéressant d'en vérifier l'hypothèse nous dit-il en parlant de La Cub.

C'est un modèle urbain à étudier qui mérite la création d'un observatoire.

Le terrain est le meilleur support d'expérimentations et d'approche de mécanismes aussi complexes.

Cet observatoire nourrirait une compréhension générale du territoire de cette métropole et une compréhension particulière à l'occasion des projets réalisés. Il permettrait de proposer une hypothèse et d'en vérifier le résultat concrètement sur le terrain.

Cette prudence sur l'éternité des solutions trouvées et cette démarche action-réaction est plus à même de fabriquer du local à intérêt universel, démarche qui, à défaut d'être éternelle, pourrait être durable.

Jean-Charles de Munain

Architecte et citoyen de Gradignan

Quelques ouvrages de référence :

Identité d'agglomération ou agglomération d'identités / C2D 2010

Le geste et la parole / André Leroi-Gourban 1988

La dimension cachée / Edward T. Hall 1971

Un urbanisme à fleur d'eau / JC de Munain dans le Festin n°34 / 2000

L'architecture et l'aménagement de l'espace : vaisseau de conquête. JC de Munain dans les cahiers ethnologiques n°16 / 1994

Les fondements endogènes d'une culture de paix au Mali. Les mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits / collectif publié par l'Unesco

Espaces habités Colette Pétonnet Ed Galilée 1982



ANNEXES

Composition du groupe de travail du C2D

Liste des intervenants aux réunions

Les membres du groupe de travail :

Jean Jacques AMYOT - Directeur de l'OAREIL

Isabelle BARDE - ADAPEI

Hélène BEAUPERE - Directrice de l'ADAV

Christine BIELLE - Architecte

Jean-Baptiste CASENAVE - OMS Pessac

Jean-Jacques CHAILLOT - Conseil de développement de la Haute Gironde

Jean-Charles DE MUNAIN - citoyen de Gradignan

Anouk DEBARRE - Architecte - paysagiste

Catherine ESTIENNE - Coordinatrice du GIHP

Jean-Marc EWALD - Directeur régional ADIE

Bénédicte FOSSATI - Expert-comptable

Fanny GERBEAUD - Etudiante école d'architecture

Maurice GOZE - Directeur de l'Institut d'aménagement, de tourisme et d'Urbanisme

Dominique KOEHLER - Directeur Crédit Coopératif

Monique LACHAUX - Citoyenne d'Eysines

Charlotte LAUBARD - Directrice CAPC

Arnaud LECROART ancien Directeur régional de Mesolia Habitat

Evangelia MONTARNIER - Architecte - Urbaniste conseil

Brigitte NABET - Association culturelle Israélite de la Gironde

Karine OUDOT - APACOM

Agnes PASSAULT - Aquitem

Claire PETETIN - Architecte et professeur

Gille RENOUST - Slow Food

Gustave TREVAUX - Membre du Conseil de Développement
Pays cœur Entre 2 Mers

CND liste des intervenants

Jean-Yves MEUNIER - Directeur du pôle Dynamiques urbaines
de La Cub

Marion PAOLETTI - Maître de conférences HDR en Sciences
Politiques à Bordeaux IV

Un groupe de travail du C2D s'est auto-saisi sur le thème «d'Habiter» qui été un des premiers sujets de préoccupation des membres du C2D lors de l'installation de cette instance en 2008.

Le groupe s'est réuni de janvier à octobre 2011 et a choisi de contribuer au projet «50 000 logements nouveaux autour des axes de transports publics» porté par La Cub en insistant sur les notions du «vivre ensemble dans l'espace public» et de la participation des habitants.

Les membres ont donc fait des propositions innovantes, notamment en matière de participation, car ils estiment qu'il est fondamental de rajouter de la démocratie dans les projets urbains et qu'il faut tenir compte de la «compétence d'habiter» de chaque citoyen de la métropole bordelaise.

Cette contribution collective est complétée par toute une série de contributions individuelles qui abordent différents aspects de la notion «d'Habiter».

Conseil 
de Développement Durable 
de l'agglomération bordelaise

C2D - Conseil de développement durable
de l'agglomération bordelaise
La Cub - esplanade Charles-de-Gaulle
33076 Bordeaux cedex
05 56 93 65 11 - c2d@cu-bordeaux.fr
www.c2d.lacub.fr & sur facebook

COMMUNAUTÉ
URBAINE DE BORDEAUX
LACUB
www.lacub.fr